



**Ministère de la Santé et des
Affaires sociales**

**Ministère de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Paris, le 4 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les vétérinaires s'engagent avec le gouvernement dans la lutte contre l'antibiorésistance

Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, et Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, ont reçu ce jour les représentants du Conseil supérieur de l'ordre des vétérinaires et les organisations syndicales vétérinaires.

Cette réunion a permis de poser les bases d'un engagement de la profession vétérinaire pour réduire le recours aux antibiotiques critiques, dont la maîtrise est impérative pour la santé humaine, en médecine vétérinaire.

Le plan Écoantibio a d'ores et déjà permis de réduire le recours aux antibiotiques de 40% en 5 ans en médecine vétérinaire. Cependant, les efforts doivent être poursuivis pour les antibiotiques critiques, dont la consommation a fortement augmenté dans certaines filières.

Il est convenu que la mesure sur le découplage initialement envisagée sera utilement remplacée par plusieurs dispositions qui seront introduites dans le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : inscription dans la loi d'un objectif chiffré de réduction de la consommation d'antibiotiques critiques, mise en place de vétérinaires référents, encadrement renforcé des prescriptions par des recommandations de bonne pratique, élaborées sous l'égide de l'ANSES.

Un groupe de travail associant les vétérinaires, le ministère des affaires sociales et de la santé, et le ministère de l'agriculture, se réunira pour étudier les modalités de mise en œuvre des engagements de la profession et notamment des dispositions qui seront insérées dans le projet de loi.

Contacts presse

Service de presse de Marisol TOURAINE – Tél : 01 40 56 60 65
Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tél : 01 49 55 59 74
